Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture de l'alimentation de la pêche et des affaires rurales	Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche Sous-direction de la Politique des Formations de l' Enseignement général, technologique et professionnel Bureau de la Formation des Personnels et de l' Information Adresse : 1ter, Avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP Suivi par : Yveline GUEGAN Tél : 01 49 55 51 55 Fax : 01 49 55 56 17	**NOTE DE SERVICE** **DGER/POFEGTP/N2002-2051** **Date : 28 MAI 2002**

Date de mise en application : immédiate
Date limite de réponse : 21 juin 2002

Nombre d'annexes : 8

Le Ministre de l' Agriculture, de l'alimentation, de la Pêche et de affaires rurales

à
Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la Forêt

Objet :
Dispositif de requalification mis en place pour les enseignants et les formateurs des établissements publics agricoles

Mots-clés : Enseignant, formateur, requalification, formation continue.

Plan de Diffusion	
Pour exécution : Directions régionales de l'agriculture et de la forêt Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole	*Pour information* : Administration centrale Inspection générale de l'agriculture Conseil général du GREF Inspection de l'enseignement agricole Unions nationales fédératives d'établissements privés sous contrat Organisations syndicales de l'enseignement agricole public Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Les évolutions du monde agricole, d'une part, de l'enseignement et de la formation professionnelle d'autre part, nécessitent une adaptation de l'institution et de tous ses acteurs. C'est pourquoi l'actualisation des savoirs des enseignants et formateurs est une des priorités de la DGER. Les actions de requalification proposées dans cette note de service s'inscrivent dans ce contexte.

Les directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt sont invités à assurer une diffusion très large de la note de service qui a pour objet d'organiser la poursuite du dispositif de qualification proposé aux personnels des établissements de l'enseignement agricole public.

Elle concernera, à la rentrée 2002, les enseignants et les formateurs qui souhaitent reprendre des études pour accéder à un diplôme de niveau II.
Les formations proposées permettent d'obtenir un diplôme d'Etat ou un diplôme d'université.

Les chefs d'établissement veilleront à ce que tout agent concerné par ce dispositif soit informé personnellement ; avec l'appui du délégué GRAF et en cohérence avec le Plan Local de Formation, ils aideront l'agent dans la démarche d'élaboration de son plan individuel de formation.

L'attention des candidats est attirée sur les trois éléments nouveaux pour la rentrée scolaire 2002 :

1 - ***Les formations continues préparant à trois diplômes proposés depuis plusieurs années à l'ENFA sont en cours de rénovation ; le recrutement en 1ère année est donc suspendu pour 2002-2003 :***

- en licence Biologie et technologie des agrosystèmes (BTAS) – ENFA Toulouse et Université de Toulouse III

- en licence Administration économique et sociale, mention administration et gestion des entreprises adaptées à l'entreprise agricole et aux filières agroalimentaires (AES) – ENFA Toulouse et Université de Toulouse I

- en Licence Aménagement de développement territorial – ENFA Toulouse et Université de Pau

Les agents ayant suivi en 2001-02 la 1ère année de ces formations peuvent poursuivre en seconde année en remplissant la fiche de candidature de l'annexe 2.

2 - Une nouvelle formation est proposée : Conception et réalisation de Formations ouvertes et à distance (COREFOD) - CNPR et Université de Nantes

3 - Enfin, les agents qui souhaitent suivre une formation de requalification pour préparer un diplôme autre que ceux proposés dans cette circulaire, peuvent solliciter une participation de la DGER. Ils postulent dans ce même cadre, en remplissant la fiche de candidature (annexe 2) et la fiche spécifique (annexe 3).

Toutes les demandes seront étudiées conjointement, par des représentants de l'Administration et de l'Inspection sur la base des mêmes critères. Aucune demande postérieure à cet appel à candidature ne sera examinée pour l'année scolaire 2002-2003.

PUBLIC CONCERNE

Peuvent faire acte de candidature les enseignants et formateurs justifiant des conditions suivantes :

✔ Diplôme : posséder un diplôme de niveau 3 (l'accès est possible, dans certains cas, avec un niveau 4 ou 5 sous condition de validation d'acquis par l'université responsable). Le niveau est déterminé par l'acquisition d'un diplôme d'Etat.

✔ Ancienneté dans l'enseignement agricole : 3 ou 4 années selon les exigences des universités.

MODALITES

Les candidats engagés en 1ère année dans l'une des formations proposées en 2 ans et souhaitant la poursuivre doivent également faire un dossier.

Les dossiers (annexe 2 et, le cas échéant, annexe 3) devront parvenir :

1 - par voie directe avant le 21 juin 2002

2 - par la voie hiérarchique sous couvert du DRAF-SRFD **avant le 28 juin 2002**

au : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
DGER - S/D POFEGTP - Bureau FORMINFO
1ter, Avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP

1) Sélection des candidatures

Les candidatures sont examinées par des représentants de l'Administration et de l'Inspection sur la base des critères suivants :

- ✓ âge des candidats
- ✓ projet professionnel exprimé
- ✓ adéquation avec la (ou les) discipline(s) enseignée(s)
- ✓ ancienneté dans le poste
- ✓ perspectives d'évolution de l'établissement
- ✓ avis circonstanciés des instances hiérarchiques : directeur de centre et de l'EPLEFPA, chef SRFD

2) Suite donnée à la sélection

Le bureau FORMINFO avise les candidats de la suite donnée à leur candidature :

✔**candidature retenue** : un dossier de confirmation est adressé au candidat. Il devra être renvoyé par la voie hiérarchique au bureau FORMINFO pour le 12 juillet 2002.

✔**candidature refusée** : un avis motivé de la commission de sélection est transmis au candidat. Des solutions de remplacement peuvent lui être proposées.

Les formations proposées ne seront mises en place que sous réserve d'un nombre de candidats suffisant et dans la limite des crédits disponibles.

Pour certaines formations, l'Université se réserve le droit de procéder à une sélection selon ses propres critères. Il appartient aux candidats de prendre toutes les informations utiles auprès de leurs services.

PRISE EN CHARGE

Pour tous les agents, quelque soit leur statut :

- ✓ Les frais de scolarité (coût pédagogique) sont pris en charge par la DGER.
- ✓ Les frais d'inscription à l'université sont à la charge de l'agent.

Les modalités de prise en charge diffèrent en fonction du statut de l'agent :

Pour les agents titulaires et les agents contractuels payés sur crédits nationaux (ACEN, ACER) :

- ✓ Les frais de mission liés aux regroupements sont pris en charge par la DGER (des moyens correspondants sont délégués en DRAF/SRFD sur le chapitre 34-97).
- ✓ Une décharge de service est accordée après examen de chaque cas et selon la durée de la formation. Elle n'excède pas 9 heures et ne peut être reconduite au delà de 2 années scolaires. Aucune décharge n'est accordée aux agents travaillant à mi-temps. Les moyens correspondants sont accordés à l'établissement sur les chapitres 31-02 ou 31-96 ou 43-23.

Pour les agents rémunérés sur budget d'établissement :

- ✓ Un crédit forfaitaire annuel (6 100 € pour un agent à temps plein en métropole) est accordé à l'établissement pour participer aux frais de mission, de déplacement, et de remplacement. Il est délégué en 2 versements annuels à l'EPLEFPA d'affectation de l'agent , sur crédits 36-20, 34-97 ou 43-23.

CALENDRIER DU TRAITEMENT DES DOSSIERS

Candidatures parvenues à la DGER pour le	21 juin 2002 (voie directe) 28 juin 2002 (voie hiérarchique)
Information des candidats à partir du	5 juillet 2002
Confirmation par le candidat de son engagement	12 juillet 2002

La chargée de Sous-Direction

Brigitte FEVRE

ANNEXE 1

Formations proposées en requalification
2002-2003

Diplômes d'Etat	Diplômes d'Université
Licence pluridisciplinaire – 2ème année "Biologie et technologie des agrosystèmes" ***ENFA de Toulouse / Université de Toulouse III*** *Annexe 4* **Licence – 2ème année** "Administration économique et sociale, mention administration et gestion des entreprises adaptées à l'entreprise agricole et aux filières agroalimentaires" ***ENFA de Toulouse / Université des sciences sociales de Toulouse I*** *Annexe 7*	**Diplôme d'Université** "Formateur en Paysage et Aménagement de l'Espace " ***Université d'Angers*** *Annexe 5* **Diplôme d'Université** "Responsable Système Qualité en Production Animale " ***ENV de Lyon / Université de Lyon 1*** *Annexe 6* **Diplôme d'Université** "Conception et réalisation de Formations ouvertes et à distance (COREFOD) -" ***CNPR et Université de Nantes*** *Annexe 8*

Les candidats à d'autres diplômes renseigneront l'annexe 2 et l'annexe 3.

ANNEXE 2

Fiche de candidature au dispositif de requalification

à retourner avant le 21 juin 2002 par voie directe et avant le 28 juin 2002 par la voie hiérarchique au

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Sous-Direction POFEGTP - Bureau FORMINFO
1ter, Avenue de Lowendal - 75700 Paris 07 SP

- ☐ DU "paysage et aménagement de l'espace" Angers
- ☐ DU "systèmes et qualité en production animale" Lyon
- ☐ DU COREFOD Conception et réalisation de formations ouvertes et à distance FOAD
- ☐ Autre diplôme : (dans ce cas, remplir l'annexe 3) Université :
- ☐ Licence "administration économique et sociale" Toulouse - 2eme année uniquement
- ☐ Licence pluridisciplinaire "biologie et technologie des agro-systèmes" Toulouse - 2eme année uniquement

Nom : Prénom : date de naissance :

Statut : poste : ancienneté dans le poste :

temps de travail : 100 % ☐ 80 % ☐ 50 % ☐ autre ☐

Etablissement d'affectation : Région :

Lieu d'exercice :

Diplôme le plus élevé obtenu (mentionner l'option)
(ex : bac D', BTAG, BTSTage, DUT, DEUG français) :

Date d'obtention :

Avez-vous demandé un Congé Individuel de Formation en 2002-2003 ?

Disciplines enseignées en 2001-2002	Classes	Horaire	Autre activité

Déroulement de carrière (y compris les stages après les concours internes)

Affectation	Grade	Date	Disciplines enseignées	Classes

	Structure organisatrice	Titre	Durée
Stages suivis en 1999			
Stages suivis en 2000			
Stages suivis en 2001			

Motivation de la demande

Avis motivé du Directeur de l'EPLEFPA

Signature et cachet

Avis du DRAF/SRFD

Signature et cachet

à retourner avant le 21 juin 2002 par voie directe et avant le 28 juin 2002 par la voie hiérarchique au

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Drection Générale de l'Enseignement et de la Recherche - Sous-Direction POFEGTP - Bureau FORMINFO
1ter, Avenue de Lowendal - 75700 Paris 07 SP

ANNEXE 3

Autre diplôme demandé

à retourner avant le 21 juin 2002 par voie directe et avant le 28 juin 2002 par la voie hiérarchique au

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Sous-Direction POFEGTP - Bureau FORMINFO
1ter, Avenue de Lowendal - 75700 Paris 07 SP

Nom : Prénom :

Titre du diplôme :

Université :

Niveau du diplôme (éventuellement homologation) :

Objectifs de la formation :

Durée de la formation :

Rythme et organisation de la formation :

Validation :

Coût de la formation

Il est demandé de joindre toutes les pièces justificatives fournies par l'université ou par l'organisme de formation.

à retourner avant le 21 juin 2002 par voie directe et avant le 28 juin 2002 par la voie hiérarchique au

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche - Sous-Direction POFEGTP - Bureau FORMINFO
1ter, Avenue de Lowendal - 75700 Paris 07 SP

ANNEXE 4

LICENCE PLURIDISCIPLINAIRE DE SCIENCES ET TECHNOLOGIES
BIOLOGIE ET TECHNOLOGIE DES AGRO-SYSTEMES
(**ENFA/Université Toulouse III)**
2ème année

Public concerné

Uniquement les stagiaires inscrits en 1ère année en 2001-2002.
Pas de recrutement en 1ère année pour 2002-2003.

Objectifs

Faciliter l'adaptation aux évolutions des programmes de l'enseignement agricole, par l'approfondissement de connaissances fondamentales en biologie et technologie des systèmes de production, et par l'acquisition d'une méthodologie d'étude des systèmes agraires.

Organisation

5 modules obligatoires

Enseignement à raison d'une semaine (28 h) par mois, soit 18 semaines réparties sur 2 années universitaires.

Modules	Durée	ENFA Toulouse
module 1	90 h	Biologie moléculaire et génétique
module 2	90 h	Nutrition et développement des végétaux
module 3	90 h	Hormones et grandes fonctions
module 4	90 h	Méthodologie d'étude des systèmes agraires
module 5	50 h	Agro-écologie et gestion des sols

2 modules optionnels (sur les 3 proposés)

Modules	Durée	ENFA Toulouse
module 6	50 h	Systèmes d'élevage et environnement
module 7	50 h	Adaptation des végétaux aux systèmes de production
module 8	50 h	Territoires, filières et qualité des produits

Contacts : Claude RATEL (ENFA Toulouse) 05 61 75 34 58
Christiane BORIN (ENFA Toulouse) 05 61 75 32 29
christiane.borin@educagri.fr
formations-univ.enfa@educagri.fr

ANNEXE 5

Diplôme d'université

Formateur en Paysage et Aménagement de l'Espace

Homologué niveau II (J.O. du 14/07/2001)

(Université d'Angers/CUFCO)

Public concerné

6 à 8 stagiaires

Enseignants titulaires d'un diplôme de niveau III et pouvant justifier d'une expérience professionnelle significative.

Pour les candidats ne remplissant pas entièrement les conditions, il peut être fait appel à la validation des acquis.

Un dossier est à constituer à l'Université d'Angers lors du dépôt de candidature. Il sera examiné par une commission de validation des acquis.

Objectifs généraux

Requalifier les enseignants et formateurs intervenant dans le domaine du paysage et de l'aménagement de l'espace en les faisant progresser d'un niveau III à un niveau II pour leur permettre d'enseigner à des étudiants de niveau III (en particulier des BTSA).

Organisation de la formation

Rythme de la formation : une semaine par mois de septembre 2002 à juin 2003.

Durée de la formation : 400h d'enseignement (10 semaines)

1 semaine de stage terrain (40h).

100 h pour la réalisation du mémoire terminal et des épreuves de contrôle continu.

Soit un total de 540 h auxquelles il convient d'ajouter autant d'heures de travail personnel.

Modules	Durée	Contenu
1 - Mise à niveau et compléments disciplinaires	95 h	Approche conceptuelle, épistémologique et systémique à partir de plusieurs disciplines : biologie, géographie, anthropologie, sociologie
2 - Nature, jardins et paysages	48 h	La nature et les jardins dans la peinture occidentale et française Evolution de l'art des jardins en France Les écoles du paysage
3 - Espace, environnement et société dans le cadre français	123 h	L'espace français ; l'évolution de son usage Les acteurs du paysage ; études de cas Les moyens et les procédures
4 - Méthodologie de projet et élaboration du projet de recherche	32 h	Méthodologie Assistance technique
5 - Lectures et interprétations des paysages	68 h	Techniques de lecture de terrain et de représentation picturale Approche esthétique des paysages Séminaire de terrain Paysage et système
6 - Moyens techniques complémentaires, élargissement du regard	34 h	Moyens techniques complémentaires, images satellitaires, croquis de synthèse, DAO-CAO L'élargissement du regard. Les sociétés et leur espace : les sociétés orientales

Validation de la formation

Contrôle continu des connaissances (sur 80), par des exercices ponctuels ou des études plus approfondies.

Mémoire terminal permettant d'apprécier la capacité du candidat à intégrer des démarches et des connaissances nouvelles, à les mettre en œuvre dans un travail personnel.

Mémoire et soutenance : sur 100

Le Diplôme d'Université est délivré aux stagiaires comptabilisant 90 points et plus et ayant rendu tous les devoirs et le mémoire.

Contact : **CUFCO : Odile GIRARD : 02 41 96 22 51**

ANNEXE 6

Diplôme d'université

Responsable des Systèmes et de la Qualité en Production Animale

Homologué niveau II (J.O. du 26/07/98)

(**ENV Lyon / Université Lyon 1)**

Public concerné

6 à 8 stagiaires

Enseignants titulaires d'un BTSA Productions Animales ou d'un diplôme BAC + 2, possédant une expérience professionnelle d'au moins quatre ans pouvant donner lieu à validation des acquis professionnels par une commission de l'université. Une procédure de validation des acquis confirme les candidatures en niveau III pour suivre le cursus à bac+4. L'attention des candidats est attirée sur le fait qu' une sélection sur dossier par le jury des enseignants intervenant dans la formation aura lieu après la sélection du ministère de l'Agriculture et de la pêche. Chaque candidat sera reçu individuellement pour un entretien basé sur les motivations.

Objectifs

Consolider les connaissances en biologie fondamentale et appliquée.
Acquérir les concepts de la maîtrise de la qualité et de l'hygiène au sein d'un élevage et d'une activité de transformation.
Former des techniciens aux méthodes pluridisciplinaires des systèmes d'animaux.
Développer l'aptitude à la résolution de problème en situation réelle.

Organisation

Volume horaire : 970 heures réparties en :
360 heures de TD/TP et 40 heures de soutien pédagogique, réalisées en 10 semaines de regroupement à Lyon.
270 heures de cours d'enseignement à distance avec le CNPR.
300 heures de préparation du mémoire professionnel.

Validation :
Les modules donneront lieu à des contrôles continus pour la délivrance du diplôme sur des objectifs précis et suivant un calendrier précisé au départ de la formation.

Modules	Thèmes
Module 1 :	Biologie, physiologie et statistiques (40 h de cours - 70 h de TD) Réactualiser les connaissances en biologie. Appréhender la génétique moléculaire et des populations. Approfondir la physiologie de la reproduction et de la nutrition.
Module 2 :	Biologie des populations et gestion des élevages (28 h de cours - 50 h de TD) Maîtriser les méthodes d'analyse des systèmes biologiques. Dynamique des populations. Ethologie.
Module 3 :	Hygiène de la production (28 h de cours - 50 h de TD) Maîtriser les concepts et les méthodes de gestion de l'hygiène au sein de l'élevage et de la transformation.
Module 4 :	Qualité des produits (22 h de cours - 50 h de TD) Appréhender les méthodes de gestion de la qualité. Connaître les procédures de certification. Maîtriser les outils (HACCP, Cahier des charges)
Module 5 :	Analyse des risques en élevage (34 h de cours - 60 h de TD) Réaliser un audit d'élevage. Construire un objet d'enquête. Concevoir une base de données. Traitement statistique. Application d'HACCP en élevage.
Module 6 :	Environnement (28 h de cours - 50 h de TD) Comprendre l'inter relation entre l'élevage et l'environnement. Evaluer l'impact des activités agricoles sur les écosystèmes. Agriculture durable .
Module 7 :	Management de projet. Définition du projet. Les principes d'organisation, les acteurs du projet, le pilotage du projet.

Maîtres d'œuvre : ENV Lyon, IUT Lyon, CNPR.

Contact : **ENV Lyon – Anne-Marie MIEGE : 04 78 87 26 66 et Secrétariat : 04 78 87 27 32**

ANNEXE 7

LICENCE D'ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

mention : ADMINISTRATION ET GESTION DES ENTREPRISES
ADAPTEES A L'ENTREPRISE AGRICOLE ET AUX FILIERES AGROALIMENTAIRES

(**ENFA - Université des Sciences Sociales de Toulouse)**
2ème année

Public concerné
Uniquement les stagiaires inscrits en 1ère année en 2001-2002.
Pas de recrutement en 1ère année pour 2002-2003.

Organisation de la formation
Les modules sont assurés par l'université des Sciences sociales de Toulouse pour ce qui est relatif à l'architecture générale de la licence AES et pour l'examen. Les modules relatifs à l'entreprise agricole et aux filières agroalimentaires sont assurés par l'ENFA.
La formation s'étale sur 20 semaines réparties sur deux années universitaires, à raison d'un regroupement par mois.

Deuxième année

Unité	Module	Durée
UE4	**Informatique** Le module est centré sur les bases de données et comporte deux parties, une théorique et une pratique : mise en application de la première partie. Un bilan de positionnement est réalisé avec les stagiaires pour situer leur niveau et réaliser éventuellement une mise à niveau. - Introduction aux bases de données. - Modélisation des données. - Les modèles relationnels. - Mise en application avec Access.	60 h
	Droit des institutions communautaires *Nouveau module (en cours de construction)*	32,5 h
UE5	*Introduction au droit privé (mise à niveau)*	20 h
	Droit des sociétés - Le droit commun des sociétés (l'acte constitutif, la société personne morale) - Le droit spécial des sociétés - Les sociétés à risque illimité (sociétés dotées, ou non, de la personnalité morale) - Les sociétés à risque limité (SARL, SA)	35 h
	Droit du travail -Objectifs, origines et évolution du droit du travail à travers l'histoire -Le droit du travail : sources, contrôle et contentieux de l'application	35 h

	. Une réglementation diversifiée et hiérarchisée . La mise en œuvre de la réglementation. - Le contrat de travail : de l'embauche à la rupture. . Contrat de droit commun et contrats précaires, Les conditions de travail. . Les conditions de travail, la rupture du contrat de travail	
UE6	*Introduction à l'économie rural (mise à niveau)* **Economie du secteur agricole et agro-alimentaire** - Agriculture et industries agro-alimentaires françaises : un état des lieux. - L'organisation socio-économique du secteur agro-alimentaire en France. - Politiques publiques dans le secteur agro-alimentaire en France et en Europe. - Agriculture, mondialisation et économie de l'alimentation. **Contrôle de gestion** - Contrôle de gestion et performance de l'entreprise. - Planification, système budgétaire et contrôle budgétaire. - Nouvelles approches du contrôles de gestion. - Contrôle de gestion et spécificités des entreprises agricoles et agro-alimentaires. **Marketing des entreprises agricoles et agro-alimentaires** - Notions et concepts de marketing - Marketing et stratégie des entreprises agricoles et agroalimentaires - Etude de cas sur une entreprise agro-alimentaire	10 h 32,5 h 32,5 h 32,5 h

Contacts : Mohamed GAFSI (ENFA Toulouse) 05 61 75 32 61
mohamed.gafsi@educagri.fr

Claude RATEL (ENFA Toulouse) 05 61 75 34 58
formations-univ.enfa@educagri.fr

ANNEXE 8

Diplôme d'université

Conception et réalisation de Formations ouvertes et à distance FOAD

(**CNPR et Université de Nantes – formation continue**)

Public :
7 stagiaires
Cette formation s'adresse aux personnes (formateurs, animateurs CDR, ...) impliquées dans un dispositif ou une action de formation ouverte et à distance (priorité sera donnée aux candidats engagés dans les projets FOAD-PRIMO)

Objectif :
Développement des compétences en accompagnement des évolutions et problématiques rencontrées par les formateurs dans leurs nouvelles situations professionnelles liées aux dispositifs FOAD.
De l'analyse de la demande à la mise en œuvre d'un dispositif de FOAD : les TIC en formation, les processus cognitifs, les choix de stratégies pédagogiques, l'individualisation et l'autoformation, l'évaluation, la création de ressources, les nouvelles activités d'accompagnement des apprentissages.

Processus de formation :
Pour moitié à distance, la formation est organisée autour de 4 axes. Le stagiaire :

- réalise un mémoire lié à une problématique professionnelle,
- crée une ressource pédagogique,
- bénéficie d'apports sous forme de séminaires, de ressources d'autoformation, et d'experts en ligne
- confronte ses expériences et points de vue avec le groupe en formation (regroupement mensuel, conférence internet).

Elle s'appuie sur la participation active du stagiaire à un dispositif de FOAD dans son centre.

Cette formation est validée par un diplôme d'université de 2ème cycle, permettant une poursuite d'étude en 3ème cycle (DESS sciences de l'éducation).

Durée : 280 heures (+ 120 heures de mémoire) de septembre 2002 à Août 2003

Intervenants : CNPR, université de Nantes, CNERTA et professionnels

Contact : Christèle Roux (CNPR), tel : 04 73 83 36 19 , christele.roux@educagri.fr